

PwDR 2014-2020 Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

*Intitulé du Projet : 'De la graine à l'objet' – Gestion durable et productive des forêts,
appui à la filière bois locale et insertion sociale*

RAPPORT D'ACTIVITES N° 3

Comité de projet du : 11/01/2018

Période : 01/07/2017 – 31/12/2017

Code projet : 190203 et 190204

Arrêté Ministériel (date de signature): 15/09/2016

Période concernée : du 01/01/2016 au 31/12/2020

Budget global (100%) : 169.900 € + 30.000 €

Budget phase 1/ phase 2: /

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Valérie grandjean

083/670.347 – valerie.grandjean@tiges-chavees.be

Autorité responsable : DGO3

Personne de contact à l'administration : Laurent Conotte

Autorité responsable du suivi technique : DGO3

Personne de contact à l'administration : Laurent Conotte

Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1. Généralités

1.1. Description succincte du projet

Le projet vise à renforcer la filière locale du bois feuillu en l'ancrant dans une logique de circuits courts. Pour concourir à cet objectif, le projet interviendra à différents échelons de la filière :

- Auprès des propriétaires forestiers dans le but d'assurer une gestion durable et productive des forêts. Le projet permettra également aux propriétaires de s'organiser entre eux afin de faciliter les travaux et la vente de bois.
- Auprès des entreprises de transformation (exploitants forestiers, scieries, menuisiers, construction bois) afin de mieux répondre à leurs besoins et à la demande des consommateurs.
- Auprès des consommateurs publics et privés, ainsi qu'auprès du secteur de la construction pour promouvoir l'utilisation de bois feuillu issu de forêts locales.

Le projet travaillera également à l'insertion de personnes fragilisées à travers les métiers du bois (travaux forestiers, exploitation, transformation).

1.2. Objectifs du projet

- Soutenir le développement de la filière bois locale en augmentant la production, la transformation et la consommation locales de bois tout en préservant les caractéristiques environnementales des forêts du territoire.
- Permettre à des personnes fragilisées de retrouver une orientation professionnelle à travers les métiers du bois.

2. Activités durant la période

2.1. Description des activités

2.1.1. Gestion durable des forêts

Formation des propriétaires forestiers privés (partenariat SRFB)

Le cycle 2017 de formations à la gestion forestière a suivi son cours. Durant le semestre écoulé, les formations suivantes ont été organisées :

- 07/09/2017 : Comment gérer ma forêt à moindre coût. Initiation à la sylviculture Pro Silva. La formation était organisée en collaboration avec Forêt Wallonne, Pro Silva

Wallonie, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée et la SRFB. La matinée était consacrée à l'analyse de parcelles intégrées à la vente groupée de 2016. Dans la première parcelle, les principes d'une



éclaircie en Pro Silva ont été abordés. Sur la seconde parcelle, récemment mise à blanc, on a évalué les possibilités de mettre en place une gestion Pro Silva dans ce cas de figure. L'après-midi était consacré à la visite de parcelles déjà gérées en Pro Silva depuis plusieurs années. La formation a rassemblé 14 personnes.

- 27/10/2017 : Estimation et classement des bois feuillus sur pied + démonstration de scie mobile. La formation avait pour objectif d'initier les participants à repérer les défauts des bois sur pied et d'évaluer leur qualité afin d'en faciliter la vente. La matinée était organisée autour d'exercices pratiques en petits groupes. L'après-midi, une scie mobile du territoire était présente et a débité deux grumes en tranches, permettant ainsi aux participants de visualiser l'impact des défauts repérés à l'extérieur sur la qualité du bois. L'occasion également pour le scieur de faire la promotion de ses activités auprès de propriétaires et gestionnaires forestiers. La journée s'est clôturée sur une présentation en salle des différents défauts des bois rencontrés de manière générale et leurs causes. En plus de la SRFB, la formation était organisée en collaboration avec HoutInfoBois et le SPW. 24 personnes étaient

inscrites à la formation dont des agents DNF du territoire et des personnes ayant suivi la formation de guide forestier en septembre (voir ci-dessous).



- 07/11/2017 : Conférence sur l'état de santé des principales essences forestières. Le cycle de formations 2017 s'est clôturé par une conférence abordant les principales maladies rencontrées dans les forêts wallonnes. M. Herman de l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts a présenté les statistiques issues de son département. Un expert forestier a ensuite analysé plus en détails quelques cas concrets d'attaques sanitaires et des mesures de gestion qui en ont découlé. Une soixantaine de personnes ont assisté à la conférence.



Le programme de formations de 2018 est également en préparation avec la SRFB. Pour l'année à venir, nous avons opté pour un fonctionnement quelque peu différent, à savoir que les formations organisées sur notre territoire dans le cadre de notre partenariat seront intégrées au programme général de la SRFB et seront accessibles, tant aux propriétaires forestiers de notre territoire qu'aux membres de la SRFB. Les propriétaires de notre territoire, même s'ils ne sont pas membres de la SRFB, pourront quant à eux accéder à tout le programme 2018 de formations de la SRFB au même tarif que les membres. Un courrier sera adressé à tous les propriétaires de notre territoire début 2018 pour leur communiquer le programme complet des formations auxquels ils auront accès et les modalités de participation.

Les formations planifiées sur notre territoire sont les suivantes :

- Marquer une éclaircie (avril)
- Choix des essences adaptées à ma parcelle (mai)
- Paysages forestiers (1 soirée + 1 journée – date encore à définir). Cette formation est en lien étroit avec le projet Paysages du GAL. Elle sera organisée en collaboration avec le partenaire de ce projet, Dimitri Belayev.
- Réalisation d'un plan simple de gestion (novembre)

Nous voudrions également tester 2 demi-journées de partage d'expériences sur l'année. Concrètement, un propriétaire qui rencontre des problèmes ou se pose des questions par rapport à sa gestion sylvicole pourrait nous les soumettre. Une visite de ses parcelles forestières serait alors organisée, à laquelle les propriétaires du territoire et des spécialistes seraient invités. L'analyse de la problématique se ferait alors sous forme d'échanges entre les participants présents. Le courrier prévu en janvier invitera les propriétaires à nous soumettre des problématiques.

Aide à la gestion

Petite propriété privée – Action groupée avec la CAPFP

Les exploitations suite aux ventes de bois de l'automne 2016 se sont poursuivies et sont à présent finalisées.



Exploitation de mélèzes

Dans le cadre de ses missions, la CAPFP s'est engagée à suivre sur le long terme les zones dans lesquelles elle a initié une action groupée. Concrètement, elle prévoit de relancer l'action dans 5 ou 6 ans sur notre territoire. Cependant, entre ces actions ponctuelles, les propriétaires se retrouvent à nouveau livrés à eux-mêmes pour la gestion de leurs parcelles forestières. Dans le cadre du projet Interreg FORET PRO BOS, la CAPFP analyse donc actuellement différentes pistes permettant d'assurer un encadrement plus pérenne des propriétaires. Notre territoire étant considéré comme zone pilote au sein de FORET PRO BOS, certaines pistes pourraient être testées sur nos communes.

Dans cette optique, nous avons accompagné la CAPFP à un colloque sur le morcellement forestier en France, dans la région Auvergne – Rhône-Alpes en novembre dernier (voir en Annexe). Différentes formes d'organisation permettant d'agir contre les effets du morcellement forestier étaient présentées. La CAPFP y a également présenté ses actions groupées et nous sommes intervenus pour illustrer les implications possibles d'un GAL dans ce type d'action.

Des multiples expériences relatées lors de cette journée, il semble que le modèle de l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) soit la plus pertinente par rapport au fonctionnement de la CAPFP. Concrètement, les propriétaires intéressés font entrer leurs parcelles dans l'ASLGF moyennant une cotisation. C'est donc une association de parcelles et non de personnes. L'ASLGF mandate ensuite un expert qui réalise alors un plan simple de gestion pour les différentes parcelles de l'association. Les propriétaires ont dès lors une vision à long terme des travaux à mener sur leurs parcelles. L'ASLGF favorise en outre les échanges entre pairs.

La CAPFP va analyser cette piste plus en détail et il est fort probable qu'on expérimente ensemble ce type d'association sur notre territoire.

Propriétés intermédiaires (5 – 25 ha)

Durant le semestre et sur demande d'un propriétaire, une troisième visite de diagnostic a été réalisée sur une parcelle de 6 ha d'un seul tenant située à Ohey. Une éclaircie avait été réalisée par un marchand de bois et les propriétaires sollicitaient les conseils de la CAPFP pour la valorisation des houppiers et les travaux à mener dans l'avenir.

Par ailleurs, le comité de gestion de la CAPFP a évalué l'expérience réalisée sur notre territoire, de pouvoir répondre à des demandes de visites conseils dans des propriétés de plus de 5 ha dans les zones où une action groupée avait été menée. L'expérience a été jugée favorable par rapport aux objectifs de la CAPFP et le comité de gestion a décidé que la CAPFP pourrait dorénavant répondre à ce type de sollicitation.

Communication

Le GAL et la CAPFP ont participé à la réalisation d'un reportage sur les actions « forêt » du PWDR. Le reportage a été réalisé par Télévisions du Monde et a été présenté dans l'Emission TamTam sur la Trois le dimanche 05 novembre.

https://www.rtf.be/auvio/emissions/detail_tam-tam?id=5704

Charte Forestière de Territoire

L'asbl Ressources Naturelles et Développement (RND) a initié la démarche d'élaboration d'une CFT sur les communes de Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert et Tellin. Afin d'évaluer la pertinence de ce type de démarche dans notre contexte, nous avons suivi les différentes étapes de création de la CFT animées par RND.

Une réunion d'évaluation de la démarche avec RND est à prévoir durant le semestre prochain.

2.1.2. Appui à la filière de transformation

Approvisionnement des scieries

Suite aux ventes d'octobre en forêt publique, un lot de bois contenant notamment des chênes pouvant intéresser les scieries reste invendu sur la commune d'Ohey. L'agent DNF et la commune se concertent actuellement pour évaluer la possibilité de le mettre en vente de gré à gré, ce qui représente un signe favorable à la suite de la réunion organisée par le GAL à ce sujet.

Le GAL Ardenne Méridionale s'est inspiré de notre démarche entreprise avec l'Office Economique Wallon du Bois (courrier adressé aux communes puis séance d'info) pour sensibiliser ses communes aux ventes de gré à gré. L'Office a également fait part de notre

démarche au GAL Entre Sambre et Meuse pour qu'il puisse faire de même sur son propre territoire, celui-ci comptant également une scierie de chêne.

Cependant, au lendemain des ventes d'octobre, l'approvisionnement des scieries reste à nouveau insuffisant. Nous prévoyons donc de refaire un courrier aux 8 communes sensibilisées au préalable pour insister sur l'importance de ces ventes de gré à gré et les inciter en donnant l'exemple de la commune d'Ohey, en passe de tester le processus.

Valorisation du bois local dans les bâtiments communaux

Durant ce semestre, le suivi des dossiers Pichelotte et Isbanette a été assuré :

Isbanette

Les travaux de rénovation ont débuté. Le poste bardage est prévu pour 2018.

Pichelotte

Le Cahier Spécial des Charges est en cours de rédaction par l'architecte de l'INASEP en charge du dossier.

Imposer du bois local dans les cahiers des charges n'étant pas permis et le poste bardage de la Maison de l'étang s'élevant à plus de 30 000€, il a été décidé que la commune assurerait la pose du bardage et qu'un lot serait constitué pour l'achat du bois. Ce lot étant inférieur à 30 000€, il sera proposé à 3 entreprises de la région dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité.

Concours Bois Local

Tel que programmé, un concours portant sur la réalisation d'un banc public en bois local vient d'être initié afin de répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser l'approvisionnement en circuit court des entreprises de transformation du bois.
- Mieux faire connaître les entreprises bois du territoire auprès du grand public et auprès des pouvoirs communaux.
- Fédérer les différents métiers du bois et les passionnés du bois autour d'une activité transversale, visible et créative.

Ce concours comprend trois catégories :

- Professionnels du bois du territoire ;
- Amateurs du territoire ;
- Etudiants dans les métiers du bois et étudiants en design de Wallonie.

Concrètement, les participants doivent proposer un modèle de banc original, destiné à des espaces publics extérieurs (place, chemin de promenade, cours d'école,...). Le bois doit représenter le matériau prépondérant et il doit avoir une origine la plus locale possible (max 200 km autour de Gesves).

Tous les bancs réalisés seront exposés lors d'un événement BOIS qui aura lieu le 22 avril prochain et au cours duquel les entreprises bois du territoire seront invitées par ailleurs à présenter leurs activités.

Ce jour-là, un jury composé de professionnels, de membres du GAL et de représentants des communes, sélectionnera le trio de tête dans chacune des catégories. Un prix du public sera également organisé. Concernant la catégorie Professionnels, les critères de durabilité et de reproductibilité seront primordiaux.

Les bancs primés dans la catégorie Professionnels seront achetés (nombre encore à définir) par les communes (voire par le GAL ?) et seront installés sur le territoire.

Des contacts ont été pris avec le Domaine de Chevetogne pour que les bancs primés de la catégorie Professionnels et Etudiants soient présentés au salon Passion Robinson qui aura lieu les 28 et 29 avril.

Les bancs primés de la catégorie Amateurs seront quant à eux exposés lors d'événements sur le territoire : Fête de Mai, Bluebird Festival,...

Les 2 scieries fixes et les 3 scieries mobiles du territoire ainsi que l'Office Economique Wallon du Bois et HoutInfoBois sponsorisent l'événement en offrant des lots de bois aux lauréats.

Le règlement provisoire du concours et le flyer d'invitation à participer se trouvent Annexe.

2.1.3. Sensibilisation des citoyens

Formation des guides forestiers

La formation de guide forestier organisée en collaboration avec la SRFB a eu lieu les 23/09, 24/09 et 06/10 et a rassemblé 15 participants dont 4 issus du territoire.

La formation avait deux objectifs principaux :

- Familiariser les participants aux aspects multifonctionnels de la forêt et à la gestion sylvicole.
- Equiper les participants de techniques d'animation en forêt.

Lors des journées 1 et 2, le formateur a mis les participants en situation afin qu'ils découvrent, de manière participative, différents outils et techniques d'animation.



Les guides en formation

La journée 3 était consacrée exclusivement à la découverte et prise en main de la gestion forestière.

La dernière journée revenait sur les aspects pédagogiques. Elle devait permettre aux guides de trouver le style de guidance qui leur convient et de préparer leur balade d'évaluation.

En effet, dans le but d'inciter les guides à passer rapidement à la pratique, il leur était demandé de préparer une balade guidée en petits groupes. Ces balades ont eu lieu fin novembre et début décembre et ont permis à chacun de mettre en pratique les techniques abordées lors de la formation.

Dans les 3 ans à venir, 10 animations forêt seront assurées par les guides sur le territoire.

Les guides forestiers du territoire ont également été invités à rejoindre le réseau des ambassadeurs touristiques mis en place par la Maison du Tourisme Condroz Famenne dans le cadre de notre projet tourisme. Leurs activités pourront dès lors être référencées par la Maison du Tourisme.

Cependant, l'animation du réseau des guides forestiers revient bien à la SRFB avec qui les guides ont signé une charte de volontariat. Intégrés au réseau global des guides forestiers, ceux-ci pourront bénéficier des formations techniques de la SRFB et d'une journée annuelle de partage entre guides.



Balade à la découverte de la gestion forestière

Une balade grand public à la découverte de la gestion forestière a été organisée en collaboration avec la SRFB. Cette balade s'inscrivait dans le cadre des Week-Ends du Bois, du mois de la nature d'Assesse et du Festival Nature Namur. Un propriétaire forestier sur la commune d'Assesse est guide forestier. Le 15/10/16, il a ouvert sa forêt et expliqué au public les principes de base de sa gestion sylvicole. Cette balade a rencontré un franc succès puisqu'une septantaine de personnes étaient présentes.



Un propriétaire forestier privé du territoire fait découvrir sa forêt

2.1.4. Insertion sociale

La priorité du semestre concernant la menuiserie sociale était de trouver un lieu qui pouvait l'accueillir. Une dizaine de pistes ont été explorées mais aucune n'offrait de réelles possibilités. Finalement, en décembre, 2 lieux potentiels ont été identifiés avec Espaces, tous deux situés à Gesves :

- 1 hangar agricole privé libre actuellement ;
- 1 local de la commune de Gesves.

Le local communal répond bien aux critères définis (surface, accessibilité pour les camions et pour les stagiaires) et est libre actuellement. Il faut cependant envisager avec la commune de libérer un espace à l'extérieur pour le stockage du bois. Nous rencontrons la commune dès le début de l'année pour analyser les pistes de collaboration.

Si cette option devait se concrétiser, cela permettrait en outre de faire des liens avec les autres services d'insertion de la commune.

De son côté, Espaces est en train de budgétiser l'ensemble des postes nécessaires à la création de la menuiserie.

2.1.5. Suivi du projet

Pour rappel, un comité de suivi du projet (GoAL) composé de personnes ressource du territoire a été constitué. Le GoAL s'est réuni le 05/09/2017. Le PV de cette réunion est repris en Annexe.

2.1.6. Formations, séminaires et visites

Formations

- Information sur le nouveau fichier écologique des essences – 12/09/17

Séminaires et visites

- Foire Agricole et Forestière de Libramont – 28/07/2017 – Inauguration de la maison en bois local.
- Rencontre du projet interreg FORET PRO BOS – 19/09 – Morcellement forestier.
- Séminaire UCM et OEWB. Pierre et bois local – 09/11/2017 – Comment favoriser le bois local dans les marchés publics.
- Séminaire de Cap Rural. Agir sur le morcellement forestier + visites d'ASLGF – 16 et 17/11/2017.

2.2. Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif	Réalisé au 30/06/2017	Réalisé au 31/12/2017	Commentaires
Réalisation d'une enquête auprès des propriétaires forestiers	1	1	1	
<i>Nombre de propriétaires sondés</i>	600	700	700	
<i>Nombre de propriétaires participant à l'enquête</i>	50	33	33	
Organisation de cycles de formation (5j) à la gestion forestière durable	2	0	1	
<i>Nombre de participants formés</i>	40	0	61	
Organisation d'une opération petits propriétaires forestiers	1	1	1	
<i>Nombre de petits propriétaires participants</i>	50	45	48	
<i>Volume de bois mobilisé (en m³)</i>	500	2650	2650	
Formation de coaches forestiers	1	0	0	
<i>Nombre de coaches forestiers formés sur le territoire</i>	5	0	0	
Création d'un réseau de coaches forestiers	1	0	0	
Actions de sensibilisation des propriétaires (conférences - visites)	8	2	3	
<i>Nombre de propriétaires sensibilisés</i>	160	24	84	
Confection de brochures d'information sur le bois dans la construction	1	0	0	
<i>Nombre de brochures diffusées</i>	500	0	0	
Organisation de visites de chantiers à destination des acteurs de la construction	3	1	1	
<i>Nombre de participants aux visites de chantier (cumulé)</i>	60	30	30	
Organisation de tables rondes filière bois (réseau d'acteurs)	3	2	2	
<i>Nombre de participants aux tables rondes (cumulé)</i>	60	90	90	
Confection d'une brochure grand public sur l'usage du feuillu	1	0	0	
<i>Nombre de brochures diffusées</i>	2000	0	0	

Actions de sensibilisation grand public	5	2	3
<i>Nombre de personnes sensibilisées</i>	3000	55	125
Formations de guides forestiers	2	0	1
<i>Nombre de guides forestiers formés</i>	10	0	5
<i>Nombre de personnes ayant bénéficié des services d'un guide forestier</i>	400	0	10
Création d'un circuit touristique sur les métiers du bois	1	0	0
<i>Nombre d'écoliers sensibilisés</i>	250	0	0
Etude d'opportunité de créer une Charte Forestière de Paysage	1	0	0
Appui à la création d'une entreprise à finalité sociale	1	0	0
<i>Nombre de personnes en stage</i>	10	0	0
<i>Nombre de personnes bénéficiant du RIS orientés vers la filière</i>	15	0	0
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	8	2	3
<i>Nombre de participants</i>	80	15	20

2.3. Points positifs et difficultés rencontrées

Les points positifs à souligner pour le semestre sont :

- La bonne participation aux formations et conférence sur la gestion forestière et l'adaptation du mode de fonctionnement avec la SRFB pour le cycle de formations 2018.
- L'identification d'une piste de pérennisation des actions entreprises avec la CAPFP sur le territoire via la possible création d'une association de propriétaires.
- Le lancement du concours Banc public.
- La session de formation des guides forestiers.
- Après plusieurs pistes infructueuses, l'identification d'un lieu possible pour la menuiserie sociale.

Aucune difficulté particulière rencontrée durant le semestre.

3. Programme de travail pour la période suivante

3.1.1. Gestion durable des forêts

- Mise en œuvre du programme de formation 2018
- Réunion d'évaluation de la démarche CFT avec RND.
- Réflexion sur la création d'une ASLGF sur le territoire en collaboration avec la CAPFP.

3.1.2. Appui à la filière bois

- Suivi des dossiers Isbanette et Pichelotte
- Réalisation d'une brochure de sensibilisation des candidats à la construction ou à la rénovation à l'utilisation des bois locaux dans la construction. La brochure comprendra également un paragraphe spécifique pour les communes.
- Organisation du concours Banc public.
- Organisation d'un événement de sensibilisation du grand public sur les métiers du bois et les possibilités d'utilisation de bois local (22 avril).
- En guise d'inauguration de l'événement du 22 avril, organisation d'un apéro bois le 21 avril.

3.1.3. Sensibilisation des citoyens

- Installation des panneaux sur la gestion forestière.
- Identification d'un lieu pouvant accueillir le sentier didactique sur usages du bois.

3.1.4. Insertion sociale

- Négociations avec la commune de Gesves pour l'installation de la menuiserie sociale.
- Rédaction d'un dossier de demande de subsides pour la création de la menuiserie.

4. Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

Dates	Projets	Description des actions de communication

4.2.2. Actions de Communication spécifiques des projets

Dates	Projets	Description des actions de communication
01-07-17	Forêts	vente de bois
11-07-17	Forêts	http://www.canalc.be/un-aperu-du-bois-pour-valoriser-les-feuillus-de-notre-region/
01-08-17	Forêts	Formations et conférence
01-09-17	Forêts	Pro Silva en petite forêt privée
05-09-17	Forêts	Pro Silva en petite forêt privée
01-10-17	Forêts	Conférence
15-10-17	Forêts	Balade Florée
25-10-17	Forêts	Teaser Télévision du Monde : Quand le développement rural se fait forestier
27-10-17	Forêts	Formation
01-11-17	Forêts	Formation
05-11-17	Forêts	https://www.rtbf.be/auvio/detail_tam-tam?id=2272544
07-11-17	Forêts	Conférence
01-12-17	Forêts	Ambass'Acteurs

4.3. Time sheet

Cf. annexe